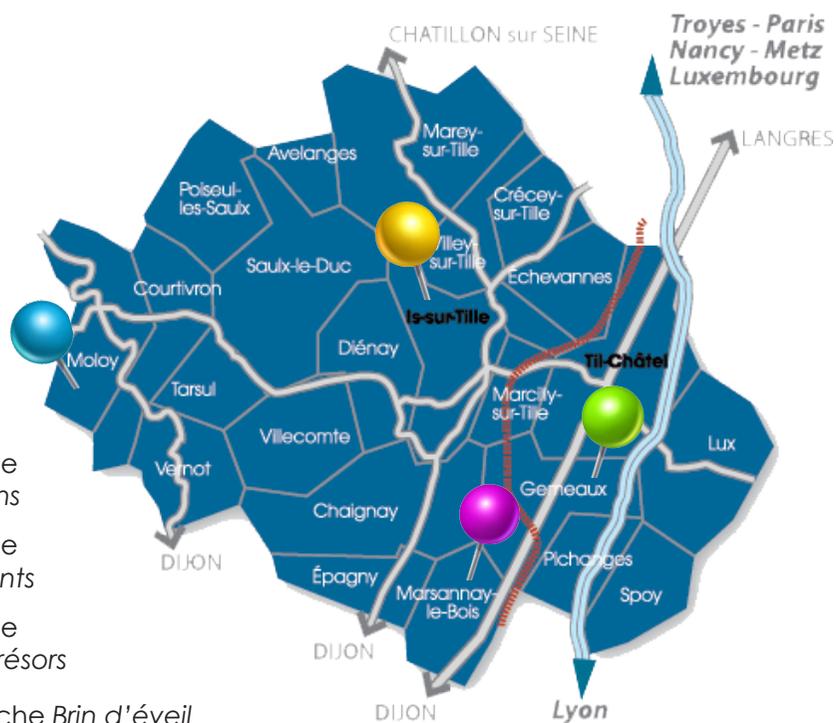


Relais petite enfance Guichet unique

21 rue Charles De Gaulle
21120 Is-sur-Tille

03 80 75 57 42 - 06 64 58 25 62
rpe@covati.fr

Plus d'informations sur www.covati.fr



-  Micro-crèche
M'IGNON lutins
-  Micro-crèche
Mots d'enfants
-  Micro-crèche
Les grands trésors
-  Grande crèche Brin d'éveil
Relais petite enfance et guichet unique



Relais petite enfance Guichet unique

Pour les parents
Pour leurs enfants
Pour les assistants maternels



COVATI
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VALLÉES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

Le Relais petite enfance

Anime un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, les parents et les enfants se rencontrent, s'expriment et tissent des liens.

Organise un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les assistants maternels, les parents et les candidats au métier.

Contribue à la professionnalisation de l'accueil individuel avec des intervenants et des soirées à thème.

Participe à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Le Relais est un service gratuit qui renseigne sur les droits du travail, soutient dans la recherche d'un mode d'accueil, propose des temps d'éveil collectifs et accompagne dans les démarches administratives.

Il est en lien avec les autres Relais, la CAF et la PMI. C'est un lieu d'impartialité et d'équité.



Accueil petite enfance

pour les enfants à partir de 2 mois et demi

Grande crèche Brin d'éveil

21 rue Charles-de-Gaulle - 21120 Is-sur-Tille
03 80 75 52 42 - brindeveil@admr21.fr

Micro-crèche Mots d'enfants

12 rue du four banal - 21120 Gemeaux
03 80 75 82 35 - motsdenfants@admr21.fr

Micro-crèche M'Ignon lutins

22 Grande rue - 21120 Moloy
03 80 75 68 97 - lesmignonlutins@admr21.fr

Micro-crèche Les grands trésors

16 rue de l'église - 21380 Marsannay-le-Bois
03 45 83 58 56 - contact.mc21@gmail.com



Le Guichet unique

Unique point d'entrée pour la demande d'accueil,

Un seul interlocuteur pour un parcours simplifié,

Aide aux parents, sur rendez-vous, pour définir leur projet d'accueil,

Mise à disposition de documents tels que la liste des assistants maternels, le dossier de pré-inscription ou d'inscription en accueil collectif,

Suivi de l'évolution de la demande de garde,

Soutien aux parents jusqu'à la fin du processus de recherche d'accueil.